

417 DE LA COUR / WATERLOO (QUÉBEC) CANADA / J0E 2N0

## Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public est par la présente, donné par le soussigné, greffier de la ville de Waterloo que :

À la séance ordinaire qui sera tenue mardi, le 13 février 2024, à 19h00 à l'hôtel de ville de Waterloo, 417 rue de la Cour, le conseil municipal statuera sur 4 demandes de dérogation aux règlements d'urbanisme.

Nature et effets: **Dérogation lotissement – Lot 6 611 625 rue Lebrun.** 

Demande de dérogation mineure pour permettre l'opération cadastrale à une largeur de 19 mètres au lieu de 21 mètres.

Nature et effets: **Dérogation lotissement – Lot 6 611 626 rue Lebrun.** 

Demande de dérogation mineure pour permettre l'opération cadastrale à une largeur de 19 mètres au lieu de 21 mètres.

Nature et effets: **Dérogation implantation stationnement – 80-90 rue Allen-Est.** 

Demande de dérogation mineure pour permettre l'aménagement d'un stationnement donnant directement sur la rue Eastern.

Nature et effets: **Dérogation lotissement – Southern/Lebrun.** 

Demande de dérogation mineure pour permettre un lotissement mitoyen aux territoires de la Ville de Waterloo et du Canton de Shefford.

DONNÉ À WATERLOO, ce 15 janvier 2024

Louis Verhoef Directeur général et greffier